

Action municipale
— 2014-2026 —

LA NATURE EN VILLE

toulouse
métropole



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE





Face au changement climatique, l'enjeu est de taille. Rafraîchir la ville, ombrager nos rues, réduire les îlots de chaleur, créer des espaces verts propices à la détente... La nature est, pour y parvenir, notre meilleure alliée.

Depuis 2019, l'ambition Toulouse + Verte, symbolisée par le plan 100 000 arbres, a marqué un tournant important dans la manière d'aménager notre ville.

Nous sommes engagés pour redonner à Toulouse sa noblesse végétale : préserver le patrimoine végétal existant et la biodiversité ; redonner sa place à la nature en débitumant et en plantant chaque fois que le contexte le permet.

Notre lien avec la terre et ceux qui la travaillent en est renforcé. Le domaine municipal de Candie en est un symbole, mais c'est l'ensemble de la filière agro-alimentaire que nous soutenons car notre capitale du Sud-Ouest gourmet et gourmand, porte haut les valeurs du Bien-manger local.

Je vous propose de découvrir en détail, l'ensemble de nos actions pensées et mises en œuvre avec pour unique ambition de faire que chacun se plaise à vivre à Toulouse et dans notre Métropole.

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

SOMMAIRE

LES ARBRES

Planter 100 000 arbres entre 2020/2030.....	p6
S'appuyer sur une palette végétale locale.....	p7
Végétaliser les places et rues.....	p7
Renaturer les quartiers.....	p7
Transformer les cours d'école en Oasis.....	p8

LES PARCS ET JARDINS

Construire des Grands parcs.....	p10
Créer des jardins publics partout dans la ville.....	p11
Développer les jardins partagés.....	p12

LA BIODIVERSITÉ

Limitier l'artificialisation des sols.....	p14
Gérer durablement les espaces verts.....	p16
Connaître le vivant de notre territoire.....	p17
Sensibiliser le grand public à la biodiversité.....	p18
Faire évoluer la gestion de l'eau.....	p19

L'AGRICULTURE URBAINE

Soutenir le maraîchage de proximité.....	p21
Cultiver Bio au domaine de Candie.....	p22



LES ARBRES

Le feuillage des arbres permet de lutter contre les effets du changement climatique et apporte **une ombre qui rafraîchit la ville**. Voilà pourquoi nous devons protéger les arbres et augmenter leur nombre partout où cela est possible dans notre ville.

PLANTER 100 000 ARBRES ENTRE 2020-2030



13 000

arbres plantés
chaque année
d'ici 2030

L'objectif de ce plan est d'atteindre une plus grande **couverture végétale qui permettra de rafraîchir la ville**. Cet engagement fort de la Mairie a été voté en 2019.

Une carte de localisation des opportunités de plantations a été élaborée.

- Dans les espaces naturels déjà boisés, de nouvelles plantations sont planifiées (Pech David, Gironis, Sesquières, Les Argoulets, La Mounède, La Maourine).
- **Les nouveaux aménagements publics s'accompagnent dorénavant de plus de plantations d'arbres** ou de végétaux, comme : les Ramblas-jardins des allées Jean-Jaurès, le nouveau parvis de la gare Matabiau, les jardins de la ligne (Montaudran Aerospace), la place du Busca, la rue de Metz, le parvis des Augustins, la Grande rue Saint-Michel...

En deux ans (2020-2022) la plantation d'arbres dans la ville (26 700) a dépassé le bilan du premier mandat (18 000). Si les plantations ont été échelonnées, aujourd'hui, leur déploiement s'accélère pour répondre à l'urgence du réchauffement climatique.

Notre politique se fait au bénéfice de tous. Chaque quartier accueille de nouvelles plantations d'arbres, selon l'espace disponible.

Les actions de plantation massive se multiplient : forêt urbaine de Montaudran (2022), micro-forêts de Malepère-Mailhos (2021) et de Jolimont (2022).

La participation de tous est une condition du succès du Plan Arbres.

Les ateliers citoyens pour l'écologie dans les quartiers doivent y aider, comme le programme de sensibilisation Plant'arbre pour apporter des conseils aux habitants entreprises, universités, institutions publiques, collectifs comme associations sont encouragés à utiliser leur terrain privé pour planter des arbres.

Le « Défi entreprises Toulouse plus verte » organisé par Toulouse Métropole met en valeur les initiatives privées. Des structures aussi diverses que Thalès, Greencity ou Veolia ont déjà été primées.



3
micro-forêts urbaines
plantées en 2021-2022
sur Toulouse

1/3 des
100 000

arbres seront plantés
sur l'espace privé

NOS ARBRES SONT REMARQUABLES

L'association nationale « Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Etudes et Sauvegarde » (A.R.B.R.E.S) récompense régulièrement Toulouse. Son label a notamment valorisé :

- L'allée des Mûriers de la rue Brindejonc des Moulinais (2015)
- Le micocoulier de Terre-Cabade (2016)
- Les 270 platanes qui longent le canal de Brienne (2017)
- Les glycines des serres municipales (2018)
- Un platane de l'île du Ramier (2019)



LA CHARTE DE L'ARBRE

Ce document accessible à tous, rédigé en 2019 propose des outils pour protéger et entretenir tous les arbres de la Ville rose.

La production de plantes vivaces a été multipliée par 10 dans les serres municipales entre 2014 et 2017

Jusqu'à 70 nouveaux arbres plantés Grande rue Saint-Michel

(chiffre issu des scénarios d'aménagement à l'étude)

S'APPUYER SUR UNE PALETTE VÉGÉTALE LOCALE

Récemment, une palette végétale étudiée spécialement pour notre territoire, aide dans le choix d'espèces à planter. **100 espèces d'arbres ont été sélectionnées pour Toulouse.** Elles sont robustes et adaptées au climat futur et au sol.

VÉGÉTALISER LES PLACES ET RUES

Dans cette dynamique de végétalisation et de boisement, chaque espace urbain est mobilisable : les rues, les places, les squares, les cours, les parkings... Partout où cela sera possible. Plus largement, les places de chaque quartier vont être progressivement végétalisées et boisées.

Les faubourgs toulousains vont aussi accueillir de nouveaux projets de végétalisation, dont :

- L'avenue d'Atlanta (Roseaie)
- La place Roguet (Saint-Cyprien)
- L'avenue Eisenhower (Saint-Simon)
- Le quartier Guillaumet-CEAT
- Les berges de la Marcaissonne et de l'Hers (Malepère, Paléficat)
- Le bois de Bellefontaine

Le mandat a déjà vu plusieurs projets marqués par la plantation d'arbres, dont : Port de la Daurade et Port Viguerie (Saint-Cyprien), la rue d'Embarthe (Arnaud-Bernard), la rue de Bayard, la place du Salin. Dès 2023, la rue Valade en centre-ville sera plantée.

Symbole de l'engagement de Toulouse à relever le défi climatique, la Mairie avait, dès 2015, planté un « arbre COP21 » dans chaque quartier de la ville.

RENATURER LES QUARTIERS

« Des fleurs sur mon mur » : 511 pieds de façades végétalisées par les Toulousains

Depuis plusieurs années, nous incitons les habitants, à prendre leur part dans la Nature en ville à leur domicile. L'action « Des fleurs sur mon mur » va encore s'amplifier dans les années à venir.

Des idées pour mon quartier : 48 projets "Nature en ville" du budget participatif

Les idées proposées par les Toulousains, dans le cadre de l'appel « Des idées pour mon quartier » lancé en 2021, ont recueilli 11 606 votes ! 83 projets ont finalement été retenus, dont 48 sur la seule thématique "Nature en ville".

Sur ce chiffre, 13 projets de végétalisation de places ou de rues vont être planifiés dès 2023.

TRANSFORMER LES COURS D'ÉCOLE EN "OASIS"

Parmi les espaces d'action pour revégétaliser la ville, les cours de récréation des écoles et les espaces extérieurs des crèches sont privilégiés.

Cette réhabilitation **combine la débitumisation des sols et des plantations d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser le retour de la biodiversité.**

Nous avons décidé de réhabiliter l'existant en nous appuyant sur le concept de cours Oasis, qui comprend **le retour à des sols en terre** laissant l'eau s'infiltrer, recouvert de copeaux de bois, ainsi que la végétalisation des espaces.

Jusqu'ici, 48 arbres ont été plantés et de nombreuses strates végétales disposées, dans les 5 cours d'école où les aménagements ont été réalisés en 2022.

Chaque école est un projet en soi. Nous travaillons **à un référentiel Oasis, afin de systématiser la création ou la conversion des cours de récréation** selon ce schéma.



41%

du futur quartier
Guillaumet-CEAT
sera boisé

LE PARC DU CAMPUS D'INNOVATION ET SES 500 ARBRES !

Un nouvel espace vert de 2,5 ha est apparu à Montaudran. Situé au sud du quartier, juste en face du B612, il se compose d'un bassin récupérant les eaux pluviales et d'espaces de détente arborés pour les usagers.

LES ACTIONS 2023-2026

Prochaines plantations d'arbres :
place du Parlement, rue Riquet,
rond-point du fer à Cheval,
rue de Muret, rue Mermoz,
avenue de Fronton...

Végétalisation
de la Rue de Metz

Végétalisation de la Grande
Rue Saint-Michel **(mi 2023-2025)**

5 000 arbres sur l'ensemble
de la **3^e** ligne de métro

Aménagement de la place
Arnaud-Bernard avec
plantation d'arbres **(2025/2026)**





LES PARCS ET JARDINS

En milieu urbain, nos espaces verts de proximité, parcs et jardins publics, jouent un rôle fondamental.

118 M€

investis pour
les Grands Parcs



3 000 HA

concernés et 32 KM
sur 7 COMMUNES

**L'île du Ramier,
plus grande
renaturation
d'espace minéral
en France,
en cœur de ville**

CONSTRUIRE DES GRANDS PARCS

Notre ambition de développer la nature en ville doit trouver un écho fort sur tout le territoire. La création de cinq Grands parcs boisés et végétalisés est notre réponse. Après de nombreuses phases d'études, 2022 marque le top départ concret de ce projet.

Le Grand parc Garonne

L'aménagement du Grand parc Garonne est un projet d'ampleur exceptionnel : il comprend des déconstructions, la rénovation de quais historiques (quais de Tounis, port Viguerie, la Daurade, place Saint-Pierre) et des digues, la création de jardins et de parcours nature, la renaturation. Il représente à lui seul un investissement de 105 M€. L'ambition de la valorisation de ce patrimoine naturel unique va conduire à l'aménagement d'une vingtaine de sites.

À terme, le Grand parc Garonne va s'étendre de Saint-Jory, au nord, à l'île du Ramier, au sud de Toulouse et à cheval sur chaque berge, sur le périmètre du lit majeur du fleuve.

La nature reprend ses droits sur l'île du Ramier

En 2019, la création des **Jardins de la Poudrière** a permis de valoriser un espace naturel majeur, ouvert à tous. L'année suivante, le **déménagement du Parc des expositions** à Beauzelle et la débitumisation de 10 000 m² ont été effectués.

À Toulouse même, l'ambition est de faire de l'île du Ramier un vaste espace de nature et de loisirs, exemplaire en matière d'écologie urbaine. La place de la voiture va y être limitée et une grande promenade autour de l'île aménagée. La transformation de ce « **poumon vert de la ville** » a débuté et se déploiera à terme sur 11 ha, soit plus de 2 fois la surface du Jardin des plantes.

20 M²

d'espaces verts
par Toulousain
(alors que seulement 12 m²/habitant
sont conseillés par l'OMS)

Nous avons fait le choix de mener le projet en direct et de nous entourer de spécialistes et de scientifiques.

Le sol, sous le bitume enlevé, est stérile depuis 70 ans. Le concept de pré-verdissement permet de ne pas le laisser à nu après la dés-imperméabilisation.

L'expérimentation scientifique, retenue par l'Union européenne (Life Green Heart) pour son envergure unique, permet de **tester comment renaturer 10 hectares dans le temps**. Douze parcelles sont en test, avec des modalités de mise en œuvre différentes (décompactations, apports de terre, paillage, apports de micro-organismes, etc.).

Le projet va durer trois ans (2022-2025), avec trois types de végétation testés : prairie ornementale, champêtre et méditerranéenne.

La renaturation de l'île du Ramier est **un laboratoire de solutions pour notre ville de demain** : les enseignements de cette démarche nous permettront d'aller plus loin, partout ailleurs !

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA NATURE EN VILLE

Ce conseil est composé de scientifiques experts : botaniste, sociologue, climatologue en milieu urbain, écologue ou encore paysagiste. Ils suivent l'action, s'expriment sur la cohérence globale et émettent des conseils et recommandations.

Par exemple, ce conseil indique que diverses études scientifiques nationales et internationales ont démontré que la possibilité d'accéder à un espace vert situé à 300 m de son domicile (environ 5 minutes à pied) avait un impact positif sur la santé des habitants.

Grand Parc Canal

**30 kilomètres de canaux traversant
4 communes**

Dans le centre, le projet du Grand Parc Canal commence à se dessiner. L'ambition ? Valoriser les berges du canal du Midi, monument inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et celles des canaux de Brienne et de Garonne, les Ponts-Jumeaux et le Bassin des filtres.

Grand Parc Margelle

Au sud-ouest, il proposera 8 km de promenade et va être le fil vert qui reliera les domaines de Candie, de Reynerie, du Mirail et le jardin du Barry jusqu'aux abords de l'hôpital Purpan.

Le Grand Parc de l'Hers

À l'est, la vallée de l'Hers constitue la trame du Grand Parc de l'Hers sur 13 communes et 5 quartiers toulousains. L'étude de préfiguration vient d'être remise. Avec elle, son périmètre exact va être acté et la dynamique collective s'enclencher.



Le jardin japonais Pierre Baudis

CRÉER DES JARDINS PUBLICS PARTOUT DANS LA VILLE

Nos espaces verts et jardins publics, sont une **"nature en commun" précieuse pour les habitants** qui doivent disposer, à quelques pas de leur domicile, d'un espace de nature de qualité et convivial pour toutes les générations.

C'est pourquoi nous investissons pour créer de nouveaux espaces verts, partout où cela est possible. Dernièrement, plusieurs nouveaux sites ont vu le jour :

- Deux parcs urbains à Saint Martin du-Touch (halte Saint-Martin et halte Ramassiers),
- Les jardins de la Ligne (Montaudran Aerospace),
- Le jardin du télégraphe Claude Chappe (Bonhoure),
- Le parc de la Salade (Croix de Pierre).

À cette politique volontariste de création de nouveaux espaces verts s'ajoute un

travail de rénovation et d'embellissement des jardins existants.

En 2022, six rénovations ont été effectuées :

- Parc Clairfont (Bellefontaine),
- Parc de la Reynerie,
- Jardin des Anges (Minimes),
- Jardin du Pech (Arènes),
- Parc Gironis,
- Jardin du Barry (Cartoucherie).

TROIS JARDINS TOULOUSAINS « REMARQUABLES »

La reconnaissance de cette politique autour des espaces verts s'incarne dans le label « Jardin remarquable » reçu par le jardin Royal, le Grand-Rond, le jardin japonais Pierre Baudis.



170

parcs et jardins
dans la ville



+40

jardins à
l'horizon 2040



Toulouse Métropole
compte

935 HA

d'espaces verts
(+ 10 % en 6 ans)

DÉVELOPPER LES JARDINS PARTAGÉS

Dans la mosaïque d'espaces verts de Toulouse, les jardins partagés se multiplient dans tous les quartiers. Nous encourageons cette démarche.

Présents dans de nombreux quartiers, ces jardins sont fondés puis gérés par les habitants, en lien avec les services de la Mairie. Une démarche participative et concertée est la base de chacun d'eux. Ils constituent **de véritables réservoirs de nature** à petite échelle. Ils sont aussi des lieux de convivialité et de partage entre habitants, qui permettent de renforcer le lien social.

Une charte des jardins partagés a été adoptée. Elle implique la tenue d'ateliers lors du lancement des espaces et permet d'évoquer la biodiversité du lieu.



jardins partagés
sur la ville de Toulouse

LES ÉVÉNEMENTS LIÉS AUX JARDINS

Les journées de l'arbre comme les portes-ouvertes des serres municipales sont devenues des rendez-vous très appréciés. Depuis 2021, plusieurs événements se sont greffés autour du rendez-vous annuel "Capitole végétal" : La clef des champs, Planter local...

LES ACTIONS 2023-2026

Rénovation des parcs :

villa Méricant (Marengo), Michelet (Bonnetoy),
Gironis (Lafourguette), Barry (Cartoucherie)

Plan Guide Grand parc de L'Hers

Plan Guide Grand parc du Touch

Plan Guide d'aménagement
de l'île du Ramier (2030)

Début d'aménagement
du parvis de Brienne (2023)

Sélection d'un paysagiste pour végétaliser
les places de cœur de quartier

15 nouveaux jardins partagés (2023-2026)





LA BIODIVERSITÉ

Pour végétaliser la ville nous devons également limiter l'artificialisation des sols, disposer de la connaissance nécessaire de la faune et flore et protéger le vivant.

LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La loi Climat et résilience de 2021 vise à baisser le rythme de l'artificialisation des sols de 50 % d'ici 2030, afin d'aboutir au Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. À Toulouse, les derniers chiffres montrent que **la consommation foncière est d'ores et déjà modeste et maîtrisée, face à l'accueil important de population** (5 500 habitants de plus/an) et d'activités à assumer.

Toulouse Métropole sera la première à inscrire l'objectif de Zéro artificialisation nette dans son prochain PLUi-H. En complément de cette politique de consommation foncière raisonnée, la ville s'astreint aussi à conserver certains espaces naturels non urbanisés.

En parallèle, nous nous sommes engagés dans la dynamique **de débitumisation des espaces, rendus inertes**.

La démarche permet de mieux gérer les eaux pluviales comme d'apporter davantage de fraîcheur ambiante.

Si l'on souhaite **replanter efficacement et dans le long terme la ville**, cette étape est essentielle.

Toulouse Métropole est partenaire du Cerema. Depuis 2021, l'organisme étudie le potentiel exact et les espaces les plus propices à la désimperméabilisation des sols sur le territoire. L'un des plus emblématiques projets est celui de **l'ancienne piste de l'Aéropostale, à Toulouse Aerospace**. Le site, bien que protégé, va profondément évoluer, puisque 16 000 m² de surface vont être désimperméabilisés.


20 HA

minimum seront débitumés
d'ici 2026 à Toulouse


135 M²

de terres consommées
par nouvel habitant à Toulouse
contre 335 m² pour le Sicoval et
382 pour le Muretain

(source : artificialisation.developpement-durable.gouv.fr)

Avant



Le parking du parc
des expositions a été
déconstruit pour laisser
place à une prairie

Après



18

sites de compostage
collectif dans
les jardins publics

Le compost des habitants, de l'or pour nos sols

Le développement du compostage de proximité fait l'objet d'une campagne de promotion active. Cette pratique permet de réduire le volume de déchets et de disposer d'engrais gratuit, pour fertiliser les sols et les cultures. Pour les habitants, il est possible d'obtenir un composteur dans sa résidence sur simple demande à Toulouse Métropole, ou de s'intégrer à un collectif d'habitants afin d'utiliser les composteurs collectifs.



Le compost dans les jardins publics

La tulipe sauvage



Crédit : Adobe Stock

5 ESPÈCES RARES DE FLEURS, PROTÉGÉES EN BORD DE ROUTE

Toulouse Métropole a signé une convention avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. En adaptant le fauchage et le repérage des espaces de biodiversité, le cycle de vie des végétaux est respecté et a permis de préserver ces espèces rares :

la Tulipe sauvage, la Céphalaire de Transylvanie, l'Orchis lacté, la Rose de France et la Renoncule à feuilles d'ophioglosse.

GÉRER DURABLEMENT LES ESPACES VERTS

L'augmentation des surfaces de pleine terre et perméables est prévue à l'échelle de la ville et de la métropole, avec l'ambition d'aboutir à une continuité de sols revivifiés appelée trame brune.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Mairie de Toulouse a mis en place la gestion différenciée des espaces verts et a abandonné l'usage des produits chimiques de traitement. Elle a été **pionnière sur le zéro phyto** qui a permis de basculer sur une gestion raisonnée de nos espaces verts.

De plus, le **fauchage annuel ou tardif** des prairies permet à la végétation de réaliser tout son cycle de vie et d'accueillir une large biodiversité. Par ce choix, les sols sont maintenus plus frais et peuvent conserver davantage d'humidité.

L'éco-pâturage

Cette méthode alternative pour l'entretien de certains espaces verts, a été mise en place dès 2017 notamment sur les 10 ha de la zone verte des Argoulets. Com-

parée à la tonte, la méthode n'a que des avantages, autant en matière de bilan carbone que d'absence de nuisance. La présence d'animaux permet de fertiliser les sols concernés et de préserver une plus grande diversité de flore.

Ecopâturage aux Argoulets

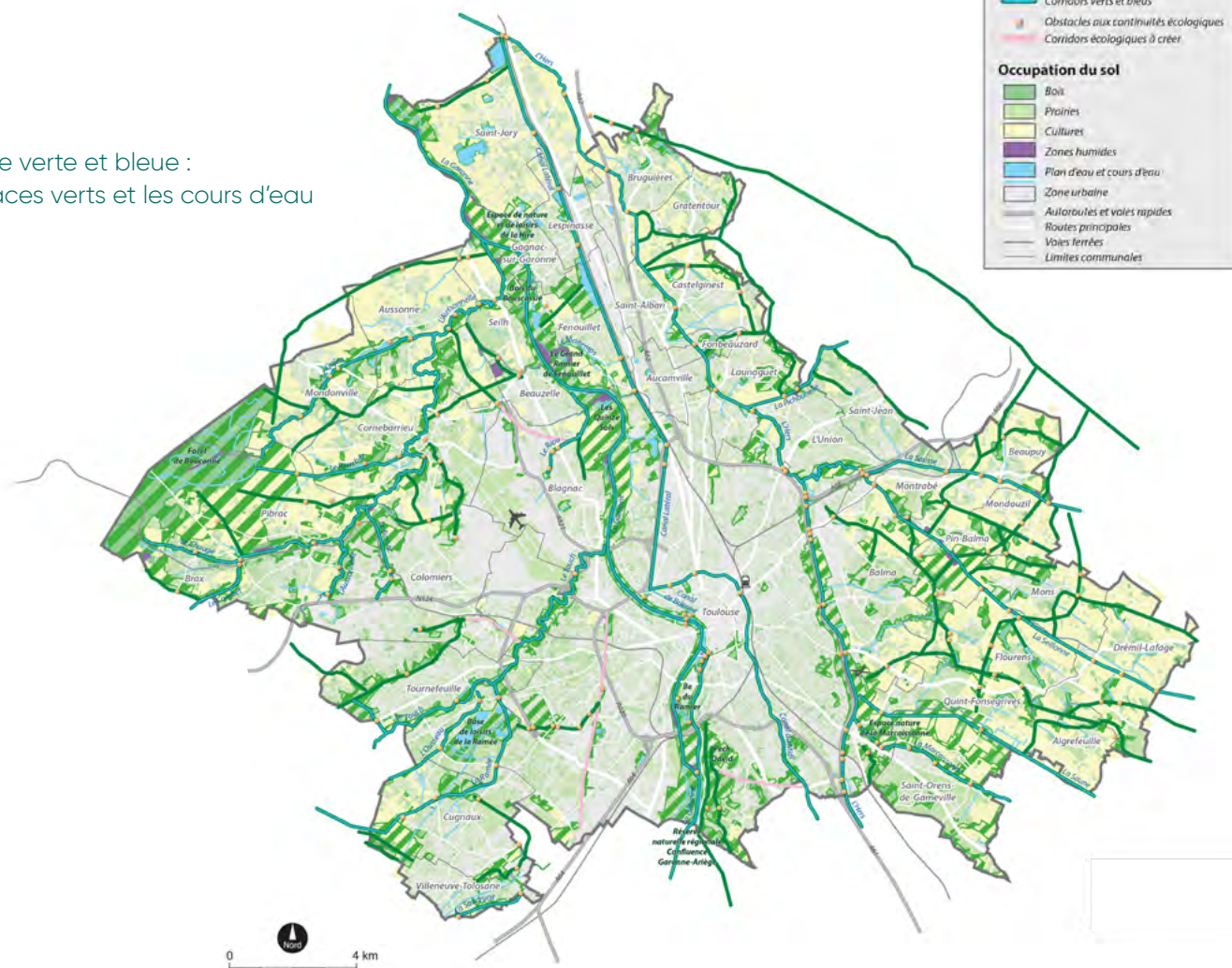


Gestion différenciée des espaces verts au Jardin Du Barry



CONNAÎTRE LE VIVANT DE NOTRE TERRITOIRE

La trame verte et bleue :
les espaces verts et les cours d'eau



413 KM

de corridors
écologiques



16 500 HA

de réservoirs
de biodiversité

29



papillons
de 20 espèces
observés en 2019

Toulouse Métropole dispose depuis 2016 d'une **cartographie de ses espaces verts naturels et des cours d'eau**, appelés la trame verte et bleue. Elle permet de visualiser notre territoire pour protéger les habitats naturels, lutter contre la fragmentation des espaces et faciliter la circulation des espèces.

Toulouse Métropole dispose d'une base de données faune – flore déjà constituée et participe à l'Observatoire régional de la biodiversité.

30 000 données connues sur la biodiversité du territoire

L'ambition est d'aller beaucoup plus loin dans cette connaissance, au service de la défense de ce patrimoine vivant.

Trois actions phares marquent cet engagement :

- Restaurer les corridors écologiques pour consolider l'armature biologique du territoire,
- Mettre en place un dispositif de suivi de la biodiversité pour suivre l'évolution de la richesse naturelle du territoire,
- Identifier et valoriser des itinéraires de découverte de la biodiversité.

Le label TEN « Territoire engagé pour la Nature », obtenu en 2019, vise notamment à se doter d'un outil d'évaluation de l'état de la biodiversité locale.

À l'échelle de la ville de Toulouse, la **participation au protocole Papillons Gestionnaires (ProPAGE)** a initié le lancement d'un service Biodiversité. Indicateur de l'état de la biodiversité, les papillons ont été comptés dans les espaces verts.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA BIODIVERSITÉ

Les jardins du Muséum à Borderouge accueillent les enfants des écoles



Afin de généraliser l'adhésion du public, l'éducation à la biodiversité constitue une de nos priorités : elle a fait l'objet d'un appel à projets, ciblant les citoyens et les acteurs économiques.

Toulouse Métropole a soutenu l'installation d'une spirale à insectes à Montrabé, en 2019 pour sensibiliser le public aux pollinisateurs sauvages.

À Toulouse, les jardins du Muséum, situés à Borderouge au cœur du parc de la Maourine, offrent plusieurs hectares d'espaces naturels ouverts à la biodiversité. Un grand nombre d'ateliers Découverte de la faune et flore y sont proposés, autant pour le grand public que les scolaires. Une ruche pédagogique y est également installée.

Cinq « balades nature » pour découvrir la biodiversité locale

Ces itinéraires ont pour objectif de sensibiliser les promeneurs à la découverte du territoire par le prisme de la biodiversité. Cinq sentiers pédestres déjà existants d'environ 5 km seront jalonnés de bornes pédagogiques qui permettent d'accéder à un contenu complet sur metropole.toulouse.fr, à l'aide d'un QR code.

FAIRE ÉVOLUER LA GESTION DE L'EAU

Un schéma directeur sur la gestion des eaux pluviales a été élaboré. Désormais, cette gestion doit se faire au plus près du point de chute de l'eau de pluie, en travaillant autour de la capacité d'infiltration pour recharger les nappes, ou encore en équipant les bâtiments de récupérateurs d'eau.

Des actions mises en œuvre pour préserver la ressource en eau

L'année 2022 en Haute-Garonne a été classée au 1^{er} rang national pour l'anomalie de température (+ 1,9°C) et au 3^e rang pour la précipitation la plus sèche avec - 27 %.* Entre juin et août 2022, le niveau de précipitation a chuté de 50 % et les débits de la Garonne ont atteint des niveaux très faibles.

Des mesures de restrictions des consommations ont été prises par Toulouse Métropole à compter du 28 juillet 2022 :

- arrêt du nettoyage des réservoirs,
- arrêt des contrôles des points d'eau incendie pendant toute la période concernée par les restrictions.

Toulouse Métropole travaille également à la mise en œuvre d'un programme de réduction des pertes en eau en déployant un système de télérelève des compteurs d'eau, qui permet d'être averti en cas de fuite. Fin 2022, ce sont 102 282 compteurs qui ont été équipés.

Par ailleurs, la Mairie de Toulouse réalise des travaux conséquents sur les fontaines décoratives. Elles ont presque toutes été équipées de bâches permettant une utilisation en circuit de l'eau dit fermé. De plus, les arrosages des jardins publics sont réduits et réalisés de nuit pour éviter l'évaporation. Des sondes tensiométriques sont installées au pied des jeunes arbustes pour mesurer l'humidité et arroser selon le besoin.

Pour rafraîchir les habitants quatre brumiseurs ont été testés à l'école Olympe de Gouge, au jardin de la Ligne, place du marché aux cochons et place Abbal. Un cinquième vient d'être installé place Niki de Saint-Phalle. Toutefois, ces équipements seront mis à l'arrêt en cas de restriction d'eau.

*Source Météo France

La Garonne en période de sécheresse lors de l'été 2022



Chiffres 2022

La sécheresse de l'été a été exceptionnelle par

- sa précocité,
- sa durée,
- son intensité
- son étendue géographique.

+1,9°

de température

-37%

de précipitation

Projection à 2025

+0,5

à

+3,5°

de température
moyenne

-20%

à

-50%

de baisse des débits

Source Agence
de l'eau Adour Garonne



L'AGRICULTURE URBAINE

Lorsque l'on parle de nature en ville, la dimension agricole n'est pas celle qui vient immédiatement à l'esprit. C'est pourtant une dimension stratégique à intégrer à la démarche, comme nous nous y attachons.

SOUTENIR LE MARAÎCHAGE DE PROXIMITÉ

À l'échelle de Toulouse, la dynamique d'agriculture urbaine consiste d'abord à maintenir et protéger le foncier disponible à vocation agricole.

Trois fermes métropolitaines exemplaires

Le schéma directeur agro-paysager de **la ferme des Quinze Sols (Blagnac)**, qui compte 135 ha – impliquant Toulouse Métropole et la commune – en est l'illustration. Réorganisation des parcelles, reconstitution du bocage, plantations et espaces agro-forestiers font partie du programme. Le lieu va être classé « Site d'intérêt paysager au titre du code de l'urbanisme ».

La ferme de Salsas (8,5 ha), propriété de la commune de Quint-Fonsegrives, accueille un maraîcher bio. Ce dernier a investi pour le site, en plantant près de 400 arbres afin de proposer une gestion durable de l'eau. Les légumes bio sont vendus au marché local sans intermédiaires. Dans le quartier toulousain des Trois Cocus, lieu historique de maraîchage, **la ferme de Borde bio** s'inscrit dans la même dynamique. Le site accueille aussi **le projet Edenn**, issu de l'appel à projet « Dessine-moi Toulouse » : une parcelle va être cultivée et la distribution des produits bio proposée. Deux autres parcelles vont être mises en exploitation, aux Trois Cocus. En parallèle, un Agriparc de 30 ha va être créé en bordure de l'Hers.

Nous déployons également **la démarche « Quartiers fertiles »**, dont Toulouse est lauréate. La démarche, collective, comprend l'accompagnement et la formation des habitants de Toulouse aux bonnes pratiques, afin de cultiver efficacement et durablement, dans le respect de la biodiversité, des sols et de la ressource en eau. Trois quartiers, Les Trois-Cocus, La Reynerie et Bellefontaine, sont territoires d'accueil de ces initiatives.

La ferme de Salsas



25 %

du territoire
de Toulouse
Métropole sont
des espaces cultivés

850 000 €

mobilisés par
la Métropole pour
l'installation agricole
dans le cadre
de France Relance

CULTIVER BIO AU DOMAINE DE CANDIE

250ha



cultivés en bio
sur le domaine
municipal de Candie

Ce domaine de la Mairie de Toulouse, unique en France, comprend 32 hectares, dans le quartier Saint-Simon. Il s'organise autour des bâtiments de l'exploitation agricole et compte un verger, un vignoble et **un magnifique parc associé au château du XIII^e siècle**, inscrit au titre des Monuments historiques. Celui-ci abrite le chai.

Viticulture, arboriculture et culture de céréales sont les principales activités du domaine.

Le domaine pilote par ailleurs, **un programme de transition agroécologique**. Une parcelle de 17 ha, sur les hauteurs de Pouvoirville, constitue **le premier Agriparc municipal**, composé de cultures bio de légumineuses associées à l'aménagement de haies et bosquets, favorables à l'accueil et développement de la biodiversité.

La régie pratique la rotation raisonnée des cultures, le binage mécanique et l'implantation de haies comme de bosquets, au service de la protection des sols et de préservation de la biodiversité.

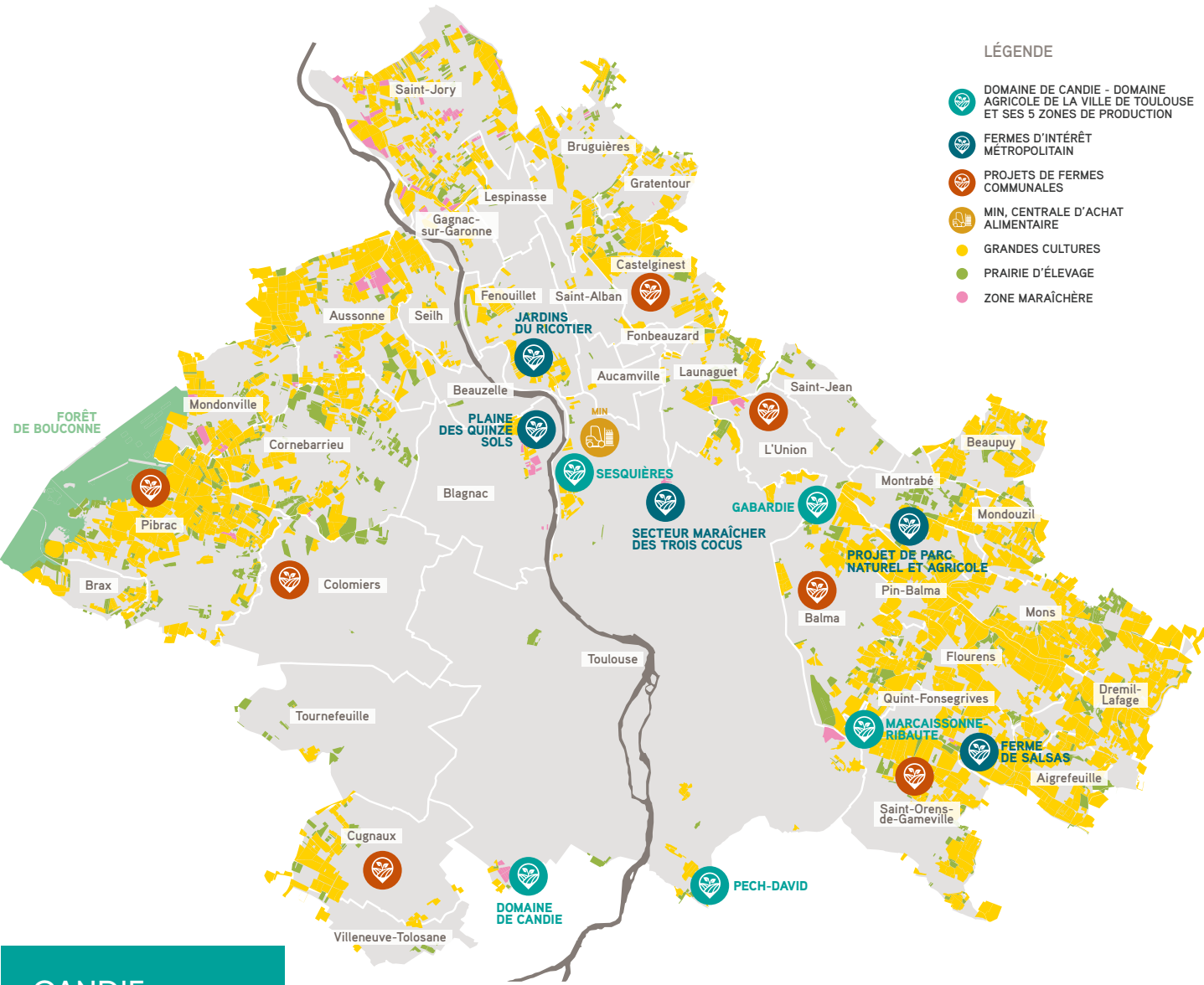
Par ailleurs, la Mairie expérimente sur le domaine de Candie des capteurs innovants pour l'eau, afin de gérer l'arrosage au plus près du besoin réel.

Le projet alimentaire territorial

En mars 2018, Toulouse Métropole a été désignée lauréate de l'appel à projets « Programme national pour l'alimentation », pour l'élaboration de son Projet alimentaire territorial sur la période 2018-2020. Celui-ci vise à consolider l'action de la collectivité en faveur d'une agriculture de proximité et de qualité sur son territoire.

Le château du Domaine de Candie





CANDIE, TERRE NOURRICIÈRE

Légumes, fruits,
céréales ou
légumineuses, tout
pousse localement !

Certains produits
frais provenant de
Candie sont servis
dans les restaurants
seniors et dans
les cantines des
écoles toulousaines
par le biais de la
Cuisine centrale
municipale, qui
s'approvisionne de
cette manière en
circuit court.

PROJET 2023

La mairie de Toulouse va proposer
au vote du Conseil municipal
une nouvelle aide
à d'autres fermes urbaines.



300 000



baguettes
produites/an
à partir de la farine
de Candie



Impression : Imprimerie Toulouse Métropole - Juillet 2023



toulouse
métropole



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE